

Tréguier

Les serres communales ouvrent leurs portes

C'est une première. Pour promouvoir la campagne de fleurissement 2006, le pays touristique Trégor-Goëlo, le bassin-versant Jaudy-Guindy-Bizien, et la ville de Tréguier, organisent une opération portes ouvertes mercredi 19, de 10h à 17h, avec visite des serres communales. La journée sera ponctuée par une réunion technique de fleurissement proposée au grand public à 17h30 dans la salle des fêtes, animée par Christine Hamon-Rondo du comité départemental du tourisme. Entrée gratuite.

Isabelle Jézéquel, du pays touristique, Dominique Le Goux, du bassin-versant, et Jean-Yves Minous, jardinier à la ville, présentent le fil rouge de cette journée de sensibilisation aux «**désherbages alternatifs à l'emploi de produits chimiques.**» Soit le désherbage thermique, mécanique et à l'huile de coude. «**Des démonstrations seront réalisées en ville,**» précise Jean-Yves Minous qui insiste sur «**les efforts réalisés au niveau du service des espaces verts pour favoriser les méthodes écolos.**» Une volonté de faire école auprès des particuliers.



De gauche à droite : Isabelle Jézéquel, Dominique Le Goux et Jean-Yves Minous présentant la journée portes ouvertes du mercredi 19.

Parallèlement, Isabelle Jézéquel rappelle «**la clôture des inscriptions ce samedi 15, pour les communes**» souhaitant participer au concours de fleurissement: «**70 communes ont participé l'an dernier.**» La commission départementale pour les communes labellisées de 1 à 4 fleurs passera entre le 20 et le 23 juin, avant le jury de pays entre le 26 juin et le 6 juillet. Le jury départemental est programmé entre le 17 et le 25 juillet, avant le jury régional fin juillet. «**Cette année**

l'accent est mis sur l'entretien des jardins, les économies d'eau, la conduite des végétaux (paillage, couvre sols...)», précise Isabelle Jézéquel. «**Un stock de jardinières périmées sera offert aux Trégorroises et Trégorrois (exclusivement !) sur inscription lors de la visite des serres**», souligne Jean-Yves Minous.